

Les services +

Personnes âgées et/ou handicapées :
rester chez soi, c'est possible !

CE QU'IL FAUT SAVOIR

› Rester vivre dans son logement, c'est possible s'il est adapté et sécurisé. Des solutions d'aménagement existent : barres d'appui, douche à la place d'une baignoire, motorisation des volets...

› GrandLyon Habitat va plus loin que la réglementation : nos conseillères sociales vous proposent un accompagnement social sur-mesure dans votre projet d'adaptation. Des équipes dédiées au sein des agences de proximité, accompagnées d'experts comme les ergothérapeutes identifient les solutions les plus adaptées à votre situation.

› GrandLyon Habitat peut aussi vous accompagner dans l'ouverture de vos droits aux aides financières comme l'APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie) ou la PCH (Prestation de Compensation du Handicap) pour financer des travaux, des aides à domicile...

500

personnes
accompagnées
par an par les
conseillères
sociales

150

travaux
d'adaptation
réalisés par an

20%

de logements
adaptés
dans les
résidences
neuves

CE QUE GRANDLYON HABITAT PROPOSE

GrandLyon Habitat offre des services personnalisés pour aider les personnes âgées et handicapées au quotidien :

1. Des possibilités de changer de logement pour un habitat plus adapté. GrandLyon Habitat s'engage à proposer un nouveau logement suite à la demande de mutation et peut prendre en charge la totalité ou une partie des frais de déménagement.
2. Des travaux d'aménagement ou l'installation de petits équipements dans votre logement selon votre situation. La participation financière du locataire est de 50 € maximum en fonction des aides qu'il peut recevoir.
3. Des animations sont proposées par nos équipes de proximité, en lien avec les partenaires comme le CRIAS et SOLIHA : prévention des chutes, alimentation, lutte contre l'isolement, initiation à l'informatique...



NOUS AVONS BESOIN DE VOUS !

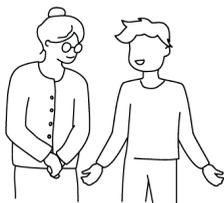
Votre implication est essentielle pour nous aider à améliorer votre quotidien et assurer votre sécurité !

Nous avons besoin de vous pour :

1

Garder le contact avec GrandLyon Habitat

Les équipes de votre agence proximité sont présentes à vos côtés. N'hésitez pas prendre contact avec elles en appelant la ligne directe des locataires au 04 72 74 67 42.



2

Évaluer vos besoins

Si vous êtes en perte d'autonomie, les conseillères sociales de GrandLyon Habitat sont à votre écoute et peuvent vous conseiller pour trouver une solution en fonction de votre situation personnelle.

3

Préparer votre dossier de demande d'aides financières ou d'aménagement

de votre logement. Les conseillères sociales de GrandLyon Habitat vous aident et vous orientent vers nos partenaires. Elles assurent aussi un suivi de vos demandes.

